

Sudversif

Journal de la
section de Paris 08



ERRATUM à propos du «Spécial Bisounours»

Dans l'article «Les Bisounours cajolent un militant SUD», à propos du blâme infligé à un militant SUD de P.08, Mme la Bisounours en chef nous a fait savoir que cette sanction n'était pas liée à la prise de parole du Cedex. Pour cette dernière, après l'habituelle demande d'explications écrites, la procédure administrative est en cours. Affaire à suivre ! Mais, puisque blâme il y a eu, **«pour attitude provocatrice et insultante»**, c'est donc qu'il s'agissait d'une autre «affaire».

Flash-back

Mi-octobre dernier, souvenez-vous, à la fin d'une délégation au 2ème étage pour l'arrêt des pressions et menaces de sanctions envers plusieurs collègues dont Laurent, militant CGT, nous avons offert à Mme THEA qui l'avait d'ailleurs refusé, un «cadeau de bienvenue». Dans la foulée, elle a fait remonter «l'affaire» à la DOTC qui a pris les choses en main. Quelques semaines plus tard, vers la mi-novembre, ce militant SUD, rentrant de tournée était attendu au bureau par un cadre de la DOTC, Mr DULON, qui s'occupe entre autres, des enquêtes de procédure disciplinaire. Nous vous passons le détail des questions qui ont été posées à notre militant lors du PV d'enquête.

Par contre, outre les questions sur le «cadeau de bienvenue», Mr DULON est également revenu sur notre tract du 1er octobre dernier intitulé «Une barre de fer dans un gant de velours?» où nous brossions un portrait préventif de notre future patronne (voir panneau SUD). Selon lui, ce tract était **«provocateur, insultant et violent»...???** Que Mme THEA et la DOTC ne l'aient pas apprécié, cela procède d'une certaine logique. Nous n'avons jamais écrit et nous n'écrirons jamais un tract pour qu'il soit apprécié par une direction, quelle qu'elle soit. Les tracts comme pour les prises de parole, cela relève de la liberté d'information. Nous les écrivons, nous les faisons pour informer le personnel avec souvent, reconnaissons-le, un ton ironique voire un tantinet provocateur parfois. De là à **infliger un blâme à un militant syndical «pour attitude provocatrice et insultante»**, il y a non pas une marge, mais un gouffre béant, celui qui sépare l'autorité de l'autoritarisme tyrannique qui caractérise de plus en plus les responsables de La Poste.

Dans notre tract du 1er octobre, nous parlions d'une «patronne de choc». Cette «affaire» est là pour le démontrer. Nous la savions autoritaire, cela se confirme. Et nous la découvrons plutôt teigneuse et sans le moindre sens de l'ironie ... ce qui n'est guère une surprise !

Alors, puisque Mme «Gant de velours» ne goûte guère ce genre de plaisanterie, tant pis. Cela ne nous empêchera pas de conclure ce tract - mais pas «l'affaire» - par une conclusion **IRONIQUE** !

Tout compte fait, il était logique que
Mme la Bisounours en chef n'ait pas accepté
notre «cadeau de bienvenue» puisqu'elle est
elle-même peu encline ... à faire de cadeaux !!!

Paris 08, le 8 février 2010

Sud

Syndicat des Services Postaux Parisiens 25/27 rue des Envierges 75020 PARIS
Tél 01 44 62 12 10 Fax 01 44 62 12 12